COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Neuchâtel, le 20 janvier 2025

Une journée pour se souvenir et lutter contre les génocides et les crimes contre l'humanité

Le 27 janvier 2025 marquera les 80 ans de la libération du camp d'extermination d'Auschwitz-Birkenau, et plus largement, de la fin de l'Holocauste. Perpétuer la mémoire de ce crime rappelle la nécessité de prévenir et de lutter contre toute forme de discrimination et de violence allant à l'encontre des droits de l'homme. En hommage à toutes les victimes, les Villes de Neuchâtel, du Locle et de La Chaux-de-Fonds illumineront des bâtiments publics le lundi 27 janvier prochain. Cette journée est commémorée à l'échelle internationale, notamment par l'Organisation des Nations unies et le Conseil de l'Europe.

Un rappel nécessaire

En illuminant des bâtiments publics, respectivement l'Hôtel de Ville pour Neuchâtel et Le Locle, et le couvert de la gare pour La Chaux-de-fonds, les trois Villes du Canton participent à un hommage national et mondial rendu aux victimes de la Shoah et de manière générale à toutes les victimes de massacres, de génocides et de crimes contre l'humanité. Instaurée officiellement en 2005, la journée du 27 janvier honore la mémoire des six millions de Juives et Juifs assassiné-e-s durant la Seconde Guerre mondiale ainsi que celles des nombreuses autres victimes du nazisme.

Perpétuer la mémoire de ces atrocités est un devoir historique et participe à lutter contre toute forme de haine fondée sur des critères d'appartenance, notamment à une ethnie ou à une religion, qui n'a pas sa place dans une société solidaire et démocratique. A l'instar du Palais fédéral à Berne, ces illuminations soulignent l'engagement des trois communes à lutter contre le racisme et les autres formes d'intolérance qui peuvent conduire à la violence ciblée contre un groupe. Au travers de cette action, les autorités souhaitent aussi transmettre les valeurs chères à leur identité telles que l'ouverture au monde, le respect de l'autre et le vivre-ensemble.

Renseignements complémentaires :

- Pour Neuchâtel : Service de la communication, 032 717 77 15
- Pour La Chaux-de-Fonds : Dicastère DJEPR, 032 967 62 31
- Pour Le Locle : Service des finances, 032 933 84 28